

# Tivano

Fongicide et bactéricide lacto-fermenté liquide

Pour la répression du blanc les cucurbitacées de grande culture - Groupe de cultures 9B (incluant concombres, courges et citrouilles), les fraises (serre et champ), les roses et les plantes ornementales en champ incluant les fleurs coupées ; du mildiou sur raisins (une répression partielle); de la tache noire sur les roses ; du chancre bactérien sur les tomates ; et de la tache angulaire sur les fraises (serre et champ).

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

## PRINCIPE ACTIF:

Acide citrique..... 10,73 g/L  
Acide lactique..... 21,37 g/L  
(présents comme produits de fermentation de *Lactobacillus casei souche LPT-111*)

AVERTISSEMENT: CONTIENT L'ALLERGÈNE LAIT (protéine de lactosérum)

NUMÉRO D'HOMOLOGATION: 30468  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU  
DANGER – IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET : 500 mL à 1000 L

Enregistré par:  
AEF GLOBAL Inc.  
925, des Calfats  
Lévis, QC G6Y 9E8  
(418) 838-4441  
Toll free help-line: 1-866-622-3222  
[www.aefglobal.com](http://www.aefglobal.com)

N° de lot : 00-000-00  
Date de péremption: 00/00/00

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## MODE D'EMPLOI

Bien agiter le produit avant l'utilisation. Traitement foliaire pour les cultures mentionnées ci-dessous.

Précautions relatives à la tache angulaire : Ne pas utiliser de surfactant à base de silicone lorsque la tache angulaire est active, car les surfactants peuvent réduire l'efficacité de la maladie lorsqu'elle est visible et active (taches aqueuses). Si la tache angulaire n'est pas active (les taches sont sèches ou non visibles), Tivano peut être utilisé contre le blanc avec l'ajout du surfactant Xiameter OFX-0309 fluide.

Cultures	Maladies	Taux/Concentration	Vaporisation foliaire/volume	Intervalle application
Tomates en champ	Chancre bactérien ( <i>Clavibacter michiganensis</i> )	12 L/ha	500 L/ha	5 – 10 jours
Fraises (serre et champ)	Blanc ( <i>Sphaerotheca macularis f.sp.fragariae</i> )	1.0 à 1.4 % dans une solution d'eau (ex. 10 L dans 700 à 1000 L/ha) Ajouter le surfactant Xiameter OFX-0309 fluide à 0.05% (voir les mises en garde relatives à la tache angulaire avant d'utiliser le surfactant)	Appliquer dans un volume de pulvérisation suffisant pour assurer la couverture de la face inférieure des feuilles	7 – 10 jours
	Tache angulaire ( <i>Xanthomonas fragariae</i> )	12 L/ha dans un volume de pulvérisation maximale de 700 L/ha ou une solution de 1,7% dans un volume de pulvérisation suffisant pour assurer une couverture complète.	Un maximum de 700 L/ha. Note : Une performance optimale peut être observée avec un pH de 6,0 quand on utilise de l'eau alcaline.	5 – 10 jours
Les cucurbitacées de grande culture : Groupe de cultures 9B (incluant courges, citrouilles et concombres)	Blanc ( <i>Podosphaera xanthii</i> )	12 - 16 L/ha	500 - 700 L/ha	7 – 10 jours
Raisins	Répression partielle de mildiou ( <i>Pseudoperonospora viticola</i> ,	12 à 16 L/ha	Un maximum de 600 L/ha	7 – 10 jours

	<i>Syn. Plasmopara viticola)</i>			
Roses	Tache noire ( <i>Diplocarpon rosae</i> )	Dilution de 1,5 – 2,5% dans une solution d'eau	800 L/ha	5 – 10 jours
	Blanc ( <i>Sphaerotheca pannosa</i> )	Dilution de 1,5 – 2,5% dans une solution d'eau	800 L/ha	7 – 10 jours
Plantes ornementales en serre et en champ incluant les fleurs coupées	Blanc ( <i>Podosphaera fusca</i> syn. <i>Podosphaera xanthii</i> ; <i>Golovinomyces cichoracearum</i> syn. <i>Erysiphe cichoracearum</i> ,	Dilution de 2% (20 L/1000 L d'eau)	1000 L/ha	7 jours

Le produit peut laisser des résidus hydrosolubles sur les plants traités. L'ajout de Xiameter OFX-0309 fluide à 0,015% permet de réduire l'apparence des résidus sur les fruits.

L'utilisation du surfactant Liberate à 0.25% (v/v) peut permettre une meilleure couverture des feuilles et une meilleure efficacité. Autres surfactants suggérés est: Agral 90 à 0.1% (v/v) et Xiameter OFX-0309 fluide à 0,05% (v/v) . Dans des conditions de pression moyenne à forte de la maladie, utiliser les taux les plus élevés d'application et les intervalles d'application les plus courts. Pour une efficacité maximale, appliquer Tivano avant l'apparition ou dans les stades préliminaires du développement de la maladie. Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et une suppression efficace.

Utiliser des buses procurant une excellente couverture du feuillage des plants (ex: ConeJet). La qualité de pulvérisation doit être très fine. Les deux côtés des feuilles des plants doivent être recouverts par le produit.

Commencer les traitements dès que les conditions sont favorables au développement de la maladie.

Le délai d'attente avant récolte (DAR) est 0 (zéro) jours.

Éviter d'appliquer sur les métaux réactifs comme l'aluminium, l'étain, le fer, ou des articles comme les clôtures ou les meubles de jardin, afin de prévenir les taches, les marbrures ou tout autre cas où il pourrait y avoir interférence avec les surfaces finies en métal.

Note : Bien suivre les instructions pour le mélange et l'application du produit puisque ce produit peut endommager les cultures et d'autres plantes.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS permettre aux effluents ou aux eaux de ruissellement des serres qui contiennent ce produit de se rendre à des lacs, des cours d'eau, des étangs ou toute autre source d'eau.

### PRÉCAUTIONS

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Le contact direct avec les yeux peut causer des irritations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler la brume de pulvérisation. Lors de la manipulation, du mélange/chargement, de l'application et pendant toutes les activités de réparation et de nettoyage, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des lunettes à coques, des chaussures et des chaussettes. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Délai de sécurité - NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'équipement de protection individuelle appropriée y compris une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et des gants imperméables.

### PREMIERS SOINS

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

#### PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit peut causer des dommages à d'autres plantes s'il n'est pas mélangé ou appliqué de façon adéquate. Bien suivre les instructions pour faire le mélange et les applications.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans des endroits qui ont une pente modérée à forte, un sol compacté, ou composé d'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des pluies abondantes sont prévues.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite en érigeant une bande végétative entre la zone traitée et le bord de l'eau.

#### ENTREPOSAGE

Garder dans un endroit frais, à l'abri des rayons directs du soleil. Après une période prolongée d'entreposage, agiter ou brasser vigoureusement le produit pour obtenir une suspension uniforme. Éviter le gel. Entreposer dans le contenant d'origine hors de la portée des enfants.

#### ÉLIMINATION DU CONTENANT

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide et rincé inutilisable pour d'autres utilisations.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.